



NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SÉANCE : 15

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Olivier JEANTET

PRESENTS : Mmes Dominique CABROL, Cécile LASIO, Fabienne BARRIS (jusqu'au point 12), Sylvie BRUN, Claire GARCIN MARROU, Fabienne SAUGE-MOLLARET, MM Stéphane GUSMEROLI, Olivier JEANTET, Rudi LECAT, Guy BECLE-BERLAND, Alain BIACHE, Éric DAVIAUD, Bruno MONTAGNAT, Yves GUERPILLON.

ABSENTS EXCUSÉS ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Jeanne GERONDEAU (pouvoir à Guy BECLE BERLAND) ; Fabienne BARRIS (à partir du point 13, pouvoir à Éric DAVIAUD)

Début du Conseil à 20H30

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 7 Décembre 2020

Le procès-verbal du conseil municipal du 7 Décembre 2020 est approuvé

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

2. Action sociale

a- Point d'information

Claire Garcin Marrou fait un point d'information concernant les dossiers instruits au sein du CCAS, notamment :

- La convention pour la banque alimentaire,
- L'avenant à la convention avec l'ADMR
- Le projet de transport social par minibus

b- Validation du plan d'actions sociales et engagement des études dans le cadre d'une maison de services publics.

Le Conseil municipal :

- Valide le principe d'un plan d'actions « social » sur la base de l'état des lieux présenté aux élus, qui serait à traduire financièrement dans le futur budget principal 2021,
- Décide le lancement des études de faisabilité pour la création d'une « Maison de Services Publics » ou « Maison France Services », et de recherches de financements pour un tel projet

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

3. Adressage – Dénomination des voies communales

Le conseil municipal :

- VALIDE les dénominations pour les voies communales comme indiquées dans la liste annexée à la présente délibération
- VALIDE le système de numérotation métrique
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

Voies communales St Pierre de Chartreuse

1. Route de Perquelin
2. Route des Hameaux
3. Chemin de Mollard Bellet
4. Route de Gérentière
5. Chemin de Marchandière
6. Chemin de Garcinière
7. Chemin des Michons
8. Chemin des Michallets
9. Chemin des Guillets
10. Chemin des Cottaves
11. Chemin de Gerbetière
12. Chemin de Mourinas
13. Chemin de Martinière
14. Chemin du Grand Logis
15. Chemin de la Piscine
16. Chemin de Patassière
17. Chemin de la Coche
18. Montée de la Scia
19. Chemin de la Combe de l'Ours
20. Route de Baffardière
21. Chemin du Plan de Ville
22. Rue Joséphine Amblard
23. Route du Col du Coq
24. Chemin de Pré Montagnat
25. Chemin de l'Océpée
26. Impasse des Ravières
27. Route de Flin
28. Place Arcabas
29. Route de Chamechaude
30. Impasse des Trois Sommets
31. Ancienne Route de Cherlieu
32. Chemin de l'Eterlou
33. Chemin de l'Herbetan
34. Chemin des Combes
35. Chemin du Crêt des Égaux
36. Chemin du Coleau
37. Chemin des Buissonnets
38. Route du Charmant Som
39. Chemin de Bernière
40. Impasse Sidonie Baffert
41. Chemin de l'Uzet
42. Chemin de la Grange aux Ânes
43. Chemin des Écoles
44. Route du Col du Cucheron
45. Chemin des Granges
46. Chemin du Moulin
47. Impasse de la Cantine
48. Chemin des Bleuets
49. Impasse du Grand Som
50. Rue des Revols
51. Chemin Isidore
52. Impasse de Surchageat
53. Chemin des Rajasses
54. Sentier des Quatre Chemins
55. Chemin de la Dame
56. Impasse des Aures
57. Impasse de la Suiffière
58. Impasse du Fumeron
59. Route de la Scierie
60. Place du Fontanil
61. Impasse des Joyaux
62. Chemin de la Fontaine
63. Chemin de Manissola
64. Chemin de Mouquetière
65. Chemin du Rosaire
66. Chemin du Roc d'Arguille
67. Impasse des Écureuils
68. Rue Jacques Brel
69. Rue Léon Auscher
70. Rue Auguste Villard
71. Impasse des Prés aux Granges
72. Place de la Mairie
73. Route de la Diat
74. Place de l'Église
75. Impasse du Sabot
76. Jardin du Père Truffot
77. Impasse de la Laiterie
78. Impasse de la Chapelle
79. Impasse du Prayet
80. Impasse des Hauts de Patassière
81. Chemin du Couzon
82. Chemin de Larinier
83. Route de St Laurent du Pont
84. Route du Désert
85. Allée de la Grande Chartreuse
86. Chemin St Bruno
87. Route de Valombré
88. Route du Col de Porte
89. Route du Col de la Charmette
90. Impasse de Pré Barrey

4. Autorisation au maire de se porter partie civile au nom de la commune dans le cadre de la procédure relative à l'épisode de pollution de l'Herbetan le 28 octobre 2019

Le Conseil municipal:

- Autorise M. Le Maire à se constituer partie civile au nom de la Commune, dans le cadre de la procédure n°20266-58 R engagée suite à la pollution au fuel domestique des rivières Corbeillers / Herbetan intervenue le 28 octobre 2019
- Mandate le Maire et Eric Daviaud, Conseiller municipal en charge de l'environnement, à représenter la Commune dans le cadre de cette affaire
- Autorise M. Le Maire à signer tout acte afférant à ce litige

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

5. Mise à disposition de locaux à St Hugues à l'association Ski St Hugues – Les Egaux

Le Conseil municipal :

- Approuve le projet de convention concernant la mise à disposition de la salle St Michel et du rez de chaussée du gîte à St Hugues, pour la saison 2020/2021,
- Autorise le Maire à signer la convention

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

6. Refacturation du forfait ½ journée aux familles dont l'enfant aurait oublié son forfait saison dans le cadre des séances scolaires de ski alpin

Le Conseil Municipal décide :

- De refacturer aux familles le forfait ski ½ journée, dans le cas où l'enfant concerné a bénéficié d'un forfait saison financé en partie par la commune, et qu'il ne l'avait pas sur lui lors des séances scolaires

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

7. Participation financière à la mise en place d'une navette ski

Le Conseil municipal :

- Valide le principe d'un service de navettes entre le Bourg de Saint Pierre de Chartreuse et les deux portes d'entrées du domaine de ski alpin « Cœur de Chartreuse », pour l'hiver 2020/2021, pour la période des lundis, mardis, jeudis, vendredis, hors vacances scolaires
- Décide de participer financièrement à hauteur de 50% du coût du service TTC, qui sera assuré par l'EPIC, jusqu'à un maximum de 6 000 € pour la Commune,
- Mandate le Maire pour signer tout document relatif à cette opération

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 1 (Y. Guerpillon) Abstention : 1 (S. Brun)

8. Attribution de chèques cadeaux au personnel communal

Le Conseil municipal :

- Décide d'attribuer des chèques cadeaux au personnel de la Commune dans la limite d'une enveloppe globale annuelle de 2 000 €
- Précise que ces chèques seront distribués aux agents au mois de décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année
- Décide que les bénéficiaires seront les agents titulaires et stagiaires à temps complet, à temps non complet et à temps partiel, ainsi que les agents contractuels de droit public ou privé (contrats aidés)
- Charge M. le Maire d'effectuer les démarches et signer tout document relatif à cette délibération

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

9. Avenant n°2 à la convention de mandat avec le SIAGA dans le cadre de la remise en état du ruisseau de l'Orme sur la route du Col du Coq

Le Conseil municipal :

- Autorise le Maire à signer l'avenant n°2 à la convention de mandat avec le SIAGA.
- Mandate le Maire, Rudi Lecat et Bruno Montagnat, pour engager des discussions avec le Département de l'Isère et la Commune du Plateau des Petites Roches, concernant les modalités de gestion et d'entretien de la route du Col de Coq.

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

10. Remboursement des frais d'impression des cartes de vœux à Fabienne Barris

Le Conseil municipal :

- Décide de rembourser la somme de 46.80 € TTC à Mme Fabienne Barris pour l'impression des cartes de vœux 2021, sur présentation de la facture correspondante

Fabienne Barris sort de la salle au moment du vote

Votants : 14 Résultat du vote : Pour : Unanimité

11. Remboursement des frais de reprographie de plans du réseau d'assainissement à Alain Biache

Le Conseil municipal :

- Décide de rembourser la somme de 199.28€ TTC à M. Alain Biache pour la reprographie des plans du réseau d'assainissement collectif.

Alain Biache sort de la salle au moment du vote

Votants : 14 Résultat du vote : Pour : Unanimité

12. Remboursement des frais liés à la réalisation de deux sujets bois pour la chapelle du Rosaire à Jean-Luc Troille

Le Conseil municipal :

- Décide de rembourser la somme de 40 € TTC à M. Jean-Luc TROILLE, pour la réalisation des deux motifs décoratifs en bois de la chapelle du Rosaire, sur présentation de la facture correspondante

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

Fabienne Barris quitte la séance et donne pouvoir de vote à Éric DAVIAUD pour la suite de la séance

13. Demandes de subventions pour les projets d'assainissement**a. Extension du réseau d'assainissement collectif au hameau des Egaux**

Projet Assainissement Hameau Les Egaux				
Postes		Dépenses	Recettes	
#		Montant HT	Financement	Montant
1	Avant-Projet	- €	Département Isère (15%)	28 356,15 €
2	Etude et Maitrise d'œuvre	9 459,00 €	Agence de l'Eau (50%)	94 520,50 €
3	Travaux	159 000,00 €	_Autofinancement par Taxe de raccordement 1x1000€ 11x4800€ _Autofinancement Commune 12364,35€	66 164,35 €
4	Contrôle et essais	4 257,00 €		
5	_Aléas postes 3 & 4 _Actes administratifs des servitudes de passage	16 325,00 €		
TOTAL		189 041,00 €		189 041,00 €

Le Conseil municipal :

- Valide le projet d'extension du réseau d'assainissement collectif des Egaux selon le plan de financement ci-dessus
- Autorise le Maire à déposer des demandes de subvention auprès du Département de l'Isère et de l'Agence de l'Eau

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

b. Mise en place d'un assainissement semi collectif au hameau de Cherlieu

Projet Assainissement Hameau Cherlieu				
Poste		Dépenses	Recettes	
#		Montant HT	Financement	Montant
1	Avant-Projet étude faisabilité	5 200,00 €	Département Isère (15%)	77 939,91 €
2	Etudes et Maitrise d'Œuvre	25 674,20 €	Agence de l'Eau (50%)	259 799,70 €
3	Travaux canalisations fonte	260 032,00 €	_Autofinancement par Taxe de raccordement 3x1 000,00€ 19x4 800,00€ _Autofinancement Commune 87 659,79€	181 859,79 €
4	Contôle et essais	36 774,20 €		
5	Station de traitement Filtres plantés roseaux	152 085,00 €		
6	_Aléas postes 3, 4 & 5 _Actes administratifs des servitudes de passage	39 834,00 €		
TOTAL		519 599,40 €		519 599,40 €

Le Conseil municipal :

- Valide le projet d'un réseau d'assainissement collectif connecté à une station de traitement situé au hameau de Cherlieu selon le plan de financement ci-dessus
- Autorise le Maire à déposer des demandes de subvention auprès du Département de l'Isère et de l'Agence de l'Eau

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

c. Extension du réseau d'assainissement collectif au hameau de Brévardière

Projet Assainissement Hameau Brévardière				
Postes		Dépenses	Recettes	
#		Montant HT	Financement	Montant
1	Avant-Projet	5 375,00 €	Département Isère (15%)	53 207,25 €
2	Etude et Maitrise d'œuvre	28 250,00 €	Agence de l'Eau (50%)	177 357,50 €
3	Travaux	282 191,00 €	_Autofinancement par Taxe de raccordement 5x1000€ + 21x4800€ _Autofinancement Commune 18350,25€	124 150,25 €
4	Contrôle et essais	9 709,00 €		
5	_Aléas postes 3 & 4 _Actes administratifs des servitudes de passage	29 190,00 €		
TOTAL		354 715,00 €		354 715,00 €

Le Conseil municipal :

- Valide le projet d'extension du réseau d'assainissement collectif de Brévardière selon le plan de financement ci-dessus
- Autorise le Maire à déposer des demandes de subvention auprès du Département de l'Isère et de l'Agence de l'Eau

Votants : 15 Résultat du vote : Pour : Unanimité

La séance est levée à 23 H 00